

Vivre à Arnay

[www.arnay-le-duc.com](http://www.arnay-le-duc.com)

## Dans ce numéro

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Le Mot du Maire           | 1     |
| Etat-civil - Orvitis      |       |
| Fête de la Musique        | 2     |
| Infos locales             | 3     |
| Infos associations        | 4     |
| Centre Social             | 5     |
| Environnement             | 6 - 7 |
| Si Arnay m'était conté... | 8     |

### Horaires

#### d'ouverture de la Mairie

Tel: 03 80 90 03 44

#### Du lundi au jeudi

10h00 – 12h00

14h00 – 16h00

#### Le vendredi

10h00 – 16h00

sans interruption

Juin 2017

N°77

## Mot du Maire



Juillet et Août se profilent à l'horizon... et déjà, on songe à la détente, aux loisirs, aux bons moments partagés en famille, entre amis... les barbecues sont sortis, les grillades chatouillent les narines, les cannes à pêche et transats sont de sorties, les jardins fleurissent et verdissent, les gens sourient et se saluent davantage.

Nos jeunes, malgré le stress des examens ou brevets d'apprentissage, rêvent aussi d'un été de repos bien mérité...

Alors... je rappelle à tous, petits et grands, même si nous ne pouvons partir en voyage, que nous avons la chance ici à Arnay de trouver de quoi se délasser... Notre campagne est belle, la forêt et ses sentiers de randonnée nous sont offerts.

Quant à l'Etang Fouché, il arbore cette année le « Pavillon Bleu » gage d'une eau et d'un environnement de qualité.

La Fête de la Musique, les Nocturnes Estivales, le Feu d'Artifice seront au rendez-vous cette année.

Restent les incontournables manifestations de notre Canton et constituent un pôle d'attraction pour les touristes.

Vers le 15 juillet, sur la Place Bonaventure des Périers, un magasin BIO verra le jour et un peu plus tard, une boutique de vêtements pour enfants ouvrira ses portes dans la rue Carnot... et il semblerait... qu'une 3<sup>ème</sup> vitrine s'installera également dans cette rue...

Chers Amis, malgré ces temps difficiles et trop souvent entachés de violence, je vous souhaite à tous un été paisible, amical, joyeux, serein et reposant pour vous retrouver en Septembre en pleine forme.

Bonnes vacances et à très bientôt dans nos pages ou à la mairie où vous le savez, j'aime toujours vous recevoir avec plaisir.

Votre Maire,  
Claude CHAVE

**Samedi 8 juillet : 16h00**

A l'Arquebuse « Les Chirpy girls » suivie par l'inauguration de la fête avec la Musique Municipale

**Dimanche 9 juillet : 16h00**

A l'Arquebuse  
Animation Les Coureurs de Toits avec intermèdes de manèges gratuits

**Jeudi 13 juillet**

Nocturnes Estivales jusqu'à 23h00

Retraite aux Flambeaux  
22h30: Devant la Banque Populaire  
Retrait des lampions + 1 ticket manège offert et départ à 23h00 en direction du Parc de l'Arquebuse

**Vendredi 14 juillet**

11h15 : Défilé et tickets gratuits  
22h30 : Feu d'Artifice à Fouché

**Dimanche 16 juillet 16h00**

A l'Arquebuse  
Parade concours des cycles décorés  
S'inscrire à l'Office de Tourisme  
Remise des récompenses

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

**Hugo, Louis, Eric ERDN** - domicilié à Arnay-le-Duc - né le 17 janvier  
**Elisa, Mélinda, Lola POURROT** - domiciliée à Arnay-le-Duc - née le 11 mars  
**Dany, André, Aurélien NEGRINI** - domicilié à Arnay-le-Duc - né le 26 avril

### DECES

**Jacques, Pierre, Hubert TAURINES** - 84 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 11 janvier  
**Yvonne, Marie, Jeanne FÈVRE veuve MOREAU** - 93 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 6 janvier  
**Jeannine WOJCIK veuve LEROY** - 83 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 8 février  
**Alfreda CHANTRY veuve JOUROT** - 88 ans - domiciliée à Culètre - le 6 mars  
**André, Alfred, Auguste MASSON** - 86 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 8 mars  
**Lucienne, Jeanne BELLOT épouse LOTH** - 73 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 21 mars  
**Jean-François STEHLY** - 62 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 25 mars  
**Jean-François BEUTOT** - 68 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 26 mars  
**Andrée, Anne POCARD veuve DUVEAU** - 87 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 1<sup>er</sup> avril  
**Guy, Gabriel, Antoine LAPLANTE** - 83 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 18 avril  
**Odette, Marie MIGNOTTE veuve LEBOEUF** - 91 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 25 avril  
**Martine, Colette POILLOT** - 56 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 10 mai  
**Pierre DESJARDIN** - 87 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 11 mai  
**Claire, Marcelle, Renée ROSELLO divorcée CART** - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 17 mai  
**Marie ROIZOT** - 93 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 25 mai  
**Raymonde, Andrée FAVOTTE veuve CHARBONNIER** - 90 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 29 mai  
**Jean-Claude, Michel, Pierre, Bernard GUILLOIS** - 68 ans - domicilié à Marcheseuil - le 30 mai

#### BASE DE LOISIRS DE FOUCHÉ DIMANCHE 23 JUILLET 2017

A partir de 12 heures  
**MOULES-FRITES**  
**Fromage, Dessert : 12€**  
**A emporter ou à déguster**

Sur Réservation avant le 20 juillet  
Buvette de Fouché : 03.80.90.04.16  
Tél : 03.80.64.37.09 ou 06.14.51.23.42

**Organisé par l'AJPA**  
**BUVETTE-BUFFET**

N° SIRET : 484 125 547 00014 -  
Code APE : 926C

#### BASE DE LOISIRS DE FOUCHÉ DIMANCHE 30 JUILLET

A partir de 12 heures  
**Paëlla géante**  
**6 € la barquette**  
**A déguster ou à emporter**

Pour tous renseignements  
et inscriptions :

03 80 90 04 16  
03 80 64 37 09  
06 14 51 23 42

**Organisé par l'AJPA**

## Ça bouge

rue Pasteur !

Sérénitis  
by Orvitis

Après 9 mois de travaux, la résidence *Les Ormes*, labellisée Sérénitis, accueille ses **premiers locataires** dans 12 appartements neufs, adaptés et équipés pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et dans 4 appartements pour toutes les familles.

### La Couture du Grand Champ, quartier bientôt réaménagé

Pour favoriser les liens entre habitants dans un cadre de vie agréable, Orvitis et la commune d'Arnay-le-Duc ont travaillé au réaménagement des espaces extérieurs des rues Pasteur, Dr Nasica, et Cachette aux Loups.

**Mardi 4 juillet**  
**4, rue Pasteur à 10 h**

Découvrez le projet  
d'aménagement du quartier  
et partagez un moment  
convivial avec vos voisins  
autour d'un café-  
viennoiseries.

christine.renault@orvitis.fr  
06 88 94 84 99

**Orvitis**  
en Côte-d'Or

**JG PEINTURE DECORATION VOILAGES**  
**NOUVEAU** : Ouverture en septembre - Rue Carnot  
Vente peintures et papiers peints  
Contact : Jonathan au 07 71 81 33 27  
Réalise tous travaux à domicile

## FETE DE LA MUSIQUE

centre ville **SAMEDI 17 JUIN** 19h  
**ARNAY LE DUC**



Démonstration et initiation de danse country

Toboggan gonflable pour les enfants

**Dîner façon repas de quartier**

Amenez vos  
spécialités... et  
on partage !

**BUVETTE**

Organisé par

**festival Arnay**



### PAVILLON BLEU

#### L'Etang Fouché labellisée : Qu'est ce que le Pavillon Bleu ?

Le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

La Commune d'Arnay le Duc vient d'être à nouveau labellisée le 20 avril par le jury international à Copenhague. Depuis 2009, la commune n'était plus labellisée. Depuis 2010, nous avons mis en place de nouveaux aménagements concernant l'information, la sécurité, l'hygiène, l'environnement...dans le respect de ces normes.

En tant que touriste, se rendre sur **une plage Pavillon Bleu**, c'est choisir un site disposant d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique.

Des poubelles de tri sont à disposition pour valoriser les déchets et la présence de sanitaires permet de garder une eau de baignade de qualité. La sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous, sont également pris en compte, tout comme l'information sur la qualité de l'eau de baignade et sur la faune et la flore locales.

Dernier aménagement: un point d'eau potable, un lave-main et sèche main.

Chaque semaine pendant la saison estivale, l'Agence Régionale de Santé effectue des prélèvements d'eau de l'étang Fouché et les analyses sont affichées dès réception dans le tableau d'informations du site et au camping.

Depuis 3 ans, un système d'oxygénation de l'eau de baignade fonctionne d'avril à octobre.

*Ces appareils insufflent de l'air sous pression en permanence en 3 points équidistants. Ils activent l'oxygénation de l'eau en été. Ils favorisent les échanges gazeux entre l'eau du bassin et l'air extérieur, permettant un meilleur équilibre du bassin en neutralisant ou réduisant les effets indésirables des nitrates et phosphates ainsi que l'envasement.*

Il arrive occasionnellement qu'en fin de saison, nous subissons quelques désagréments provoqués par les algues, suite à une météo de forte chaleur persistante, sans pluie. \*

La cérémonie de remise du label Pavillon Bleu Commune et Port de Plaisance s'est déroulée le 19 mai dernier au Lac de Serre Ponçon à Savines le Lac dans les Hautes Alpes.

Chaque année, au cours de la saison estivale, un contrôle de l'organisation Pavillon Bleu sera effectué sur notre Base de Loisirs, validant le respect de cette labellisation pour l'année suivante.



**URGENT :** La Commune met gracieusement à disposition, à toute association du canton, la buvette de Fouché pour le mois d'août. L'association aura en charge la location des bateaux-pédaliers et paddles, l'ouverture de la buvette tous les jours de 13h30 à 19h00 (boissons, glaces, gaufres...), le tout générant de généreux profits. Se présenter en mairie dès que possible.

### Cours de natation à Fouché

Cet été, un Surveillant de Baignade (bnssa) et un Maître-Nageur Sauveteur diplômé assureront la surveillance du plan d'eau. Pas de jour de fermeture. Le Maître-Nageur peut donner des cours de natation et éventuellement des cours d'aquagym en dehors des heures de surveillance de 9h30 à 12h30.

Les cours de natation sont de 30 mn (11 séances pour un forfait 105€). Limité à 3 personnes par cours. Possibilité de régler en plusieurs fois et de facturer auprès d'un comité d'entreprise. Appelez Gérard FISCHER pour informations et réservations au 04 73 68 83 15 jusqu'au 20 juin et au 06 47 47 57 17 à partir du 20 juin.



### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours est ouvert à tous les arnétois, une pré-visite deuxième quinzaine de juillet permettra de repérer les fleurissements dans les catégories suivantes: Maison avec jardin visible de la rue, fenêtres ou murs, balcons et terrasses.

Les établissements publics et les commerces participent à ce concours. Résultats lors des vœux du maire en janvier 2018. Les lauréats 2016, 1er des 3 catégories participeront fin juillet à un voyage d'une journée très fleurie.



### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

#### Au Centre Social

Jeudi 13 Juillet 2017 : 08h/11h30

Jeudi 12 Octobre 2017 : 15h30/19h00

Jeudi 14 Décembre 2017 : 08h/11h30



L'amicale du personnel de l'hôpital Arnay-le-Duc organise son 7ème vide-grenier le dimanche 3 septembre à l'étang Fouché. Inscription sur place à partir de 7 heures.

2 € le mètre linéaire

Café offert aux exposants  
Buvette et restauration sur place.  
Renseignements au 0688786206  
auprès de Emilie Meuriot.



### Concours de Pêche à la Truite

Animations Gaule Arnétoise au Plan de l'Arroux  
Premier concours du 13 mai : 25 participants

1<sup>er</sup> : Pierre PERRIN

1<sup>ère</sup> dame : Christiane PERRIN

1<sup>er</sup> jeune : Benjamin SONVICO

Deuxième concours du 20 mai :  
une trentaine de concurrents

1<sup>ère</sup> du classement général et 1<sup>ère</sup> dame :  
Christiane PERRIN

1<sup>er</sup> jeune : Gaétan MULLER

1<sup>er</sup> enfant : Enzo MAZILLY

Chaque gagnant a été récompensé par un lot et une coupe, les prises étant partagées entre tous les participants.

Le samedi 27 mai, une journée « pêche à la mouche » a permis aux adeptes de cette technique de s'adonner à leur pêche favorite et d'initier jeunes et moins jeunes qui le souhaitent.



### L'Office de Tourisme du Pays Arnay-Liernais

vous informe des nouveautés mises en place pour l'année 2017 :

Location de vélos type VTC en collaboration avec Vélibourgogne. Location à la 1/2 journée, la journée ou plusieurs jours possible.

Le Club Cyclo d'Arnay le Duc et Patrick Bligny de l'Association La Claudio Chiappucci nous ont aidé à établir des circuits à vélo (de 15 à 60 km).

Mise en place d'ateliers dédiés aux enfants de 6 à 12 ans, les jeudis après-midi du 13 juillet au 24 août 2017.

Reprise des « Mardis Gourmands » à partir du 6 juin jusqu'au 29 août 2017. Le but : re-découvrir des spécialités culinaires d'Arnay le Duc et de son canton mais également de la Bourgogne.

Jeux : jeu de piste « **Arnay à la loupe** » pour que les enfants, même ceux qui ne savent ni lire ni écrire, découvrent notre ville, en même temps que leurs parents. Jeu disponible en français, anglais et néerlandais et en téléchargement sur le site internet <http://www.arnay-le-duc.com/decouvrir-arnay/en-famille/>

Jeu « **Eglise Saint Laurent d'Arnay le Duc** ». L'église Saint Laurent est ouverte à tous depuis la fin des travaux en 2015. C'est pourquoi nous vous proposons ce jeu d'observation, à disposition à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur le site internet de la ville.

Nous proposons également des expositions tout au long de l'année. Voici le programme :

Du 27 mai au 17 juin : Mme Christiane Thiébaud-Fournier et Mme Erell le Moan

Du 19 juin au 7 juillet : Mme Frédérique Bonvalot

Du 8 au 28 juillet : Mr Thierry Decologne

Du 1<sup>er</sup> au 26 août : Salon des Artistes Amateurs sur le thème « Les Plaisirs de la Vie »

Du 28 août au 16 Septembre : Mme Joëlle Acoulon

Si vous êtes artiste (peinture, sculpture, broderie, couture, ...) et que vous souhaitez exposer vos œuvres, nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements par téléphone au 03 80 90 07 55 ou par mail [ot.arnayleduc@gmail.com](mailto:ot.arnayleduc@gmail.com)

Si vous organisez une manifestation (fête, randonnée, cinéma, loto, exposition, caisse à savon ....), nous pouvons vous aider dans la promotion de votre événement via notre réseau (presse, réseaux sociaux, magazines, ...). N'hésitez pas à nous contacter.



### Le 23 juin 2017, la Médiathèque d'Arnay monte le son !

Dans le cadre de cette deuxième édition du « festival Chut ! » Organisé par la Médiathèque Côte d'Or, Arnay-le-Duc accueillera le groupe de RAP de Dijon, la « A-Team ». Pour accueillir ce groupe, le Centre Social s'est associé avec les professeurs de musique et d'art plastique du Collège afin de sensibiliser les jeunes à la musique urbaine et créer une œuvre qui sera projetée le jour du concert.

Ce concert gratuit est ouvert à tous à 19h00. Une rencontre avec les membres du groupe et les spectateurs sera organisée autour d'un pot de l'amitié.

Pour écouter : « youtube » « médiathèque Cote d'Or ».



### Centre Social du Pays d'Arnay *Un Président s'en va, un bénévole reste !*



Après 34 ans de présidence à l'Association du Centre Social du Pays d'Arnay, Maurice Surdon a décidé de quitter cette fonction à laquelle il a donné toute son énergie pour faire vivre ce Centre Social né de la volonté d'élus et d'habitants et l'amener à constituer ce lieu privilégié ouvert à tous. Fervent défenseur de la gestion de cette structure sur le mode associatif, Maurice incarne le bien-fondé par le dynamisme et l'opiniâtreté qu'il a fait montre durant toutes ces années.

Mais Maurice ne nous abandonne pas car son bénévolat de 41 années perdure et il entend bien rester à nos côtés en tant que membre du Conseil d'Administration.

C'est un autre bénévole qui lui succède à la Présidence : Jean Desbois qui a participé à l'élaboration de l'actuel Projet Social et qui était le secrétaire de l'Association depuis 2015.

### Du changement à la Médiathèque Municipale...

En cette fin de printemps 2017, Lenaïg Hervé agent de médiathèque quitte le Centre Social du Pays d'Arnay pour réaliser ses projets personnels et professionnels. Après deux ans de travail, de nombreuses missions lui ont été confiées pour faire vivre ce nouvel espace qu'était la médiathèque avec une équipe de bénévoles : conférences, expositions, heure des contes, ateliers créatifs, tandems solidaires, prix littéraire des enfants, projets avec les enfants des écoles du Pays d'Arnay.... Toute l'équipe, salariés et bénévoles, la remercie pour son implication, et son dynamisme.

"An enklask-mañ ne zisoc'h war netra". En breton : Nous lui souhaitons « bon vent »

C'est à Elise Denoyelle, que revient la mission de poursuivre la gestion et l'animation de la médiathèque municipale à vocation communautaire. Après avoir trié plus de 100 CV, reçu 14 candidats, elle a commencé dans son nouveau poste le 23 mai. Bienvenue...

### Remise du prix littéraire de la médiathèque :

Pendant l'année scolaire 2016-2017 La médiathèque a organisé son 2ème prix littéraire des écoles du Pays d'Arnay. L'objectif est de favoriser le goût de la lecture et l'accent est mis sur la découverte de genres littéraires différents (album, roman, bande-dessinée).

De nombreuses classes ont participé à l'événement.

Les CP-CE devront choisir leur livre préféré entre la bande-dessinée de Régis Fallier « le voyage de Polo », le roman de Roselyne Bertin « mon amie l'hirondelle » et l'album de Frédéric. Les CM quant à eux se décideront entre l'album de David Merville « Monsieur Hulot », le roman de Sigrid Baffert « Krol le fou » ou la bande-dessinée de Benjamin Renner « le grand méchant renard ».

Les résultats des votes auront lieu le mercredi 31 mai à 16h30 au centre social.



photo de la finale du prix littéraire

# PARADE DES CYCLES DECORES

Dimanche 16 juillet 2017 - 16h

A l'occasion de la Fête Foraine de l'Arquebuse, un grand rassemblement de vélos décorés est ouvert à tous, petits, grands, associations. Le point de départ aura lieu au parking Pierre Meunier.

Le but est de participer au défilé, vélo tenu à la main et décoré à votre idée (tous thèmes).

Un jury composé de forains et d'élus, attribuera des prix loisirs « famille » aux meilleures réalisations. Vous devez impérativement vous inscrire dès à présent, à l'office de Tourisme d'Arnay le Duc où vous sera remis le règlement et votre numéro d'identification qui devra être visible, fixé sur la personne ou le cycle, le jour de la manifestation.



## ENVIRONNEMENT : Semaine Européenne du Développement Durable

AGISSONS  
ENSEMBLES

Depuis le 1er janvier 2017, la loi sur le zéro phyto ou pesticides oblige les collectivités à désherber autrement qu'avec des produits chimiques. Les herbicides, les fongicides et autres phytosanitaires sont bannis dans toutes les communes.



Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir en **bon état de propreté**, (neige ou mauvaises herbes) sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Actuellement, nombreuses communes prennent des arrêtés suite à cette nouvelle loi. Ce ne sera pas le cas de notre ville si les riverains s'associent à cette démarche... **donc à suivre !**

Pour lutter contre les mauvaises herbes, à part l'éternelle binette, d'autres possibilités s'offrent à vous : bien entendu, il ne s'agit pas de les utiliser pour désherber de grandes surfaces, ni de les employer sur des plantes autres que les indésirables, car ce ne sont pas des désherbants sélectifs.

### Désherbez avec du sel

Il y a deux façons de désherber avec du sel.

#### Méthode n°1

- Versez du gros sel sur les endroits à désherber.
- Arrosez-les ensuite à l'eau, ou laissez tout simplement la pluie s'en charger.

**Astuce :** recyclez l'eau récupérée au fond de vos bacs absorbeurs d'humidité. Salée, elle est donc herbicide.

#### Méthode n°2

- Préparez un liquide désherbant avec 1 litre d'eau dans lequel vous ferez fondre 200 g de sel.
- Arrosez les herbes indésirables avec ce mélange.

**Astuce :** renforcez l'action herbicide de l'eau salée en ajoutant un verre de vinaigre blanc au mélange

Ces petits moyens naturels conviennent surtout pour éliminer les herbes indésirables qui poussent sur votre trottoir, au milieu de votre cour, de vos allées ou entre les pavés de votre terrasse.

### Désherbez avec du bicarbonate de soude

À la place du sel, vous pouvez utiliser du bicarbonate de soude :

- Versez du bicarbonate de soude sur les endroits à désherber, par exemple sur les interstices entre les dalles de votre terrasse.
- Arrosez ensuite à l'eau ou attendez qu'il pleuve.

.....

### Désherbez avec du vinaigre

Il y a deux façons d'utiliser le vinaigre blanc.

#### Méthode n° 1

Vaporisez du vinaigre blanc pur sur les parties aériennes de la plante à éliminer.

#### Méthode n° 2

Préparez un désherbant en mélangeant un litre de vinaigre blanc avec 1/2 litre d'eau. Utilisez-le pour arroser les végétaux à éliminer.

### Désherbez à l'eau bouillante

En brûlant la racine des végétaux, l'eau bouillante a une action herbicide. Elle est **encore plus efficace si elle est salée** : n'hésitez donc pas à utiliser **l'eau de cuisson de vos légumes** pour désherber !

**Note :** grâce à l'amidon qu'elle contient, l'eau bouillante qui a servi pour la cuisson de pommes de terre, pâtes ou riz aurait des propriétés herbicides accrues. Voici comment **tuer les mauvaises herbes naturellement, à moindre coût : 1 à 2 € l'unité de vente des produits préconisés.**



La photo ci-contre présente des fleurs semées en pied de murs qui permettent de pallier au désherbage. Ce principe laisse peu de places aux mauvaises herbes.

## ENVIRONNEMENT

### Centre de stockage des déchets non recyclables et non dangereux\*

Le site de **Vic de Chassenay** qui reçoit nos ordures ménagères (classe II\*) a ouvert le 3 janvier 2008, en remplacement des sites incinérateurs de Montbard, Saulieu et Chatillon sur Seine.

**250 t/jour en moyenne sont traités sur ce site pour un maximum de 55400 T/an.** Son implantation et son fonctionnement suivent une réglementation produisant des règles strictes concernant notamment la protection des sols, la récupération des eaux de ruissellement et le traitement des lixiviats\*\*, le fonctionnement du site se devant d'être neutre pour l'environnement. Le site sera drastiquement suivi pendant 30 ans après sa fermeture, actuellement programmée fin 2018.



Le sol de ce site dispose de couches d'argiles variant de 2 à 6 m de hauteur. Une couche imperméable d'argile de 4,20 m, dite barrière passive est mise en place sur la zone d'enfouissement puis une barrière active (géomembrane, géotextile et géocomposite).

Au fur et à mesure de l'avancement des déchets, après compactage d'engins de 40 T, une bâche biodégradable est posée chaque fin de semaine afin d'éviter les odeurs et envols. De la terre est ajoutée au fur et à mesure de l'avancement des murs de déchets. Une protection de filets est placée en permanence contre les oiseaux et envols.



Une torchère élimine sans arrêt, tous les biogaz limitant les gaz à effet de serre et les odeurs en s'assurant de capter la totalité du biogaz produit lors de la dégradation biologique des déchets.



*Documentation fournie par ISDND de Vic de Chassenay - COVED 'Ecopoles Services'*

*\*\* Le lixiviât est le liquide résiduel engendré par la percolation de l'eau et des liquides à travers une zone de stockage des déchets puis orienté vers un bassin de récupération spécifique pour analyse et traitement. Une station d'épuration mobile intervient 1 à 2 mois dans l'année afin de traiter la majeure partie des lixiviats sur le site. Elle sépare l'eau propre de la pollution. Cette dernière est traitée dans un centre spécialisé à Dijon.*

### Animations Base de Loisirs de Fouché d'Arnay le Duc

#### DIMANCHE 25 JUIN

Base de loisirs de Fouché Terrain de foot

#### VIDE-GRENIER - BRADERIE

De 6h à 18h

2€ le mètre linéaire sur réservation

Tél : 03.80.64.37.09

#### OUVERT AUX PROFESSIONNELS / PARTICULIERS

REPAS MIDI 10€ SUR RESERVATION

ORGANISE PAR L'AJPA

Pour tous renseignements : 03.80.64.37.09

#### BUFFET – BUVETTE

N° SIRET : 484 125 547 00014 – Code APE : 926C

#### SAMEDI 15 / DIMANCHE 16 JUILLET

Base de loisirs de Fouché Terrain de foot

#### FÊTE DU LAC DE FOUCHE VIDE-GRENIER - BRADERIE

De 8h à 21h le Samedi et de  
7h à 18h le Dimanche

2€ le mètre linéaire sur réservation

Tél : 03.80.64.37.09

#### OUVERT AUX PROFESSIONNELS / PARTICULIERS

ORGANISE PAR L'AJPA - Repas samedi midi 11€ et  
Repas dimanche midi 12€ **sur réservation**

Pour tous renseignements : 03.80.64.37.09

#### BUFFET – BUVETTE

N° SIRET : 484 125 547 00014 – Code APE : 926C

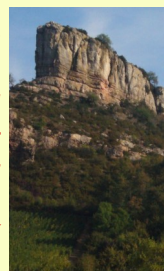


## Parmi les célébrations nationales 2016 :

**150<sup>ème</sup> anniversaire de la découverte du site préhistorique de Solutré**  
**par Henry TESTOT-FERRY, qui fut Arnétois dans sa jeunesse**

Suite et fin de l'article paru dans le bulletin de janvier 2017

*On estime qu'il y eut quelque 100.000 chevaux abattus et dépecés sur ce site où chassaient les hommes préhistoriques. Contrairement à l'image romanesque que l'on a répandue, ils ne poussaient pas devant eux les troupeaux de chevaux pour les faire s'écraser, affolés, au pied de l'éperon rocheux (la chasse à l'abîme imaginée par ARCELIN lui-même) : ils se contentaient de barrer leur chemin de transhumance quand ils fuyaient la plaine de Saône marécageuse et infestée de moustiques pour rejoindre des pâturages plus élevés et plus sains. Contraints de ralentir leur progression en remontant dans les éboulis de la roche, les animaux devenaient alors des proies faciles pour les chasseurs.*



Ce premier chantier de fouilles dure de 1866 à 1873, mais Henry n'en verra pas la fin, car il meurt brutalement en 1869 d'une rupture d'anévrisme, à l'âge de 43 ans, laissant une famille de 4 enfants dont la plus jeune n'a que 3 ans. L'inventaire réalisé après son décès fait état d'une collection de 5262 pièces. Il laisse aussi de nombreuses publications scientifiques et un ouvrage inachevé sur le Mâconnais préhistorique, qui sera publié en 1870 par l'Académie de Mâcon (dont il fut membre, comme Alphonse de LAMARTINE, un parent éloigné de son épouse), accompagné de notes et d'additions d'ARCELIN. Son importante correspondance scientifique avec un célèbre anthropologue, Edouard LARTET, est conservée à la bibliothèque universitaire de Toulouse 1 et mise en ligne sur son site. Plus tard, son petit-fils André TESTOT-FERRY fait don au musée des Antiquités nationales de St-Germain-en-Laye de 2 statuettes de cervidés sculptées dans de l'os que son grand-père avait également découvertes en 1867, premiers spécimens connus de l'art préhistorique. Et en 1958, il vend la majeure partie de cette collection au British Muséum de Londres et au Musée des Ursulines de Mâcon.



Feuille de laurier  
solutréenne  
(ancienne collection  
Henry de FERRY)

© Musée de Préhistoire de  
Solutré

C'est en 1872 que l'on donne le nom de **Solutréen** (de 21.000 à 17.000 ans avant J.C.) à cette période de l'évolution de l'Homo sapiens, caractérisée par une grande maîtrise technique de la taille de pointes de projectiles et de couteaux en silex, rappelant par leur forme la **feuille de laurier**, d'où le nom qu'on leur donna. Près du lieu même de la découverte de ce site par Henry de FERRY, une construction souterraine, ouverte en 1987, abrite le musée de Préhistoire, qui présente 723 pièces provenant des collections FERRY du musée de Mâcon.

Dans les Commémorations nationales pour l'année 2016, on trouve une page consacrée au 150<sup>ème</sup> anniversaire de la découverte du site, avec une photographie d'Henry - tenant une grande **feuille de laurier** - et d'ARCELIN. L'Académie de Mâcon a organisé de son côté, le 1<sup>er</sup> octobre 2016, une Journée solutréenne pour fêter le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la découverte du site de Solutré, rendant ainsi hommage au descendant d'une grande famille arnétoise.

Françoise VILLAUME

## PASSEPORT BIOMETRIQUE ET CARTE D'IDENTITE

Pour effectuer une demande de carte d'identité et/ou passeport, vous pouvez vous présenter à la Mairie d'Arnay-le-Duc aux horaires d'ouverture suivants : Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Vendredi (sans interruption) : 10h00 à 16h00 ou bien auprès d'une de ces mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes : AUXONNE, BAIGNEUX-LES-JUIFS, BEAUNE, CHATILLON-SUR-SEINE, CHENOVE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DIJON (mairie centrale et mairies de quartier), FONTAINE-LES-DIJON, IS-SUR-TILLE, LIERNAIS, MIREBEAU-SUR-BEZE, MONTBARD, NUIITS-SAINT-GEORGES, POUILLY-EN-AUXOIS (le dispositif de recueil n'est pas opérationnel dans l'immédiat, s'adresser à une autre commune équipée), QUETIGNY, SAINT-SEINE-L'ABBAYE, SEMUR-EN-AUXOIS, SOMBERNON, SEURRE, TALANT.

Délai d'obtention du titre : 3 semaines maxi, ce délai peut varier en fonction des périodes estivales notamment.

Directeur de publication : Claude CHAVE - Maire d'Arnay-le-Duc.

BM n° 77 - Rédaction, conception : Jean-Jacques JOLY - Adjoint

Dépôt légal : Juin 2017

Impression : Imprimerie Fuchey - Tirage : 1500 exemplaires.